

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 09.11.2023
Compte-Rendu et Procès-Verbal

Début séance à 19 Heures 30

- PRÉSENTS :

Denis LEGENDRE, ALRIC Jean Louis, BAYLOT Thierry, ISSARTEL Franck, MERCIER Benoît, PAPIN Régis, VENRIES Nicolas.

- ABSENTS :

SALAVILLE Dominique procuration à Monsieur BAYLOT Thierry

PAGES Sandrine procuration à Monsieur ALRIC Jean Louis

GOMES Céline procuration à Monsieur LEGENDRE Denis

- SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Alric.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu du dernier conseil :

Approbation du compte rendu du conseil du 04 08 2023, 10 votes pour, unanimité.

- Convention santé auprès du centre de gestion à renouveler :

Le centre de gestion a augmenté sa cotisation de 8 euros par an et par agent donc la cotisation sera de 110 euros par an et par agent. Trois agents sont concernés.

10 votes pour, unanimité.

- Décision à prendre par rapport au futur Contrat « prévoyance » obligatoire à partir du 01/01/2025 :

Prévoyance contrat d'assurance pour les agents ; l'ensemble du conseil autorise le centre de gestion à faire un appel d'offre.

- Délibération à prendre pour payer l'intervention de la destruction de nids de frelons :

Délibération pour le paiement de la destruction de nids de frelons asiatiques dans l'urgence se trouvant sur les parcelles de Madame HUGON et Arnaud D'ANDILLY pour un montant de 180 euros. Cette intervention sera refacturée aux deux propriétaires ci-dessus ; 9 votes pour, 1 abstention (Monsieur ISSARTEL).

- Décision Modicative demandée par la Trésorerie pour solder le compte 238 :

Modification demandée par la trésorerie pour solder le compte 238, travaux d'éclairage public réalisé en 2005 pour un montant de 8782,34. 10 votes pour.
Unanimité

- Création d'un poste d'adjoint technique territorial à 24h par semaine et suppression de l'ancien poste à 30h. :

Le Maire propose de faire un CDD d'une durée de 6 mois renouvelable pendant 3 ans à Monsieur Ghislain VALADIER. Échelon 8 indice 387 / 368. Vote 10 pour.
Unanimité

- Boralex : délibération à prendre :

Délibération à prendre pour permettre à la société BORALEX d'utiliser le chemin d'accès à La Rodde pour effectuer les travaux nécessaires. Vote : 10 pour, unanimité.

- Point sur les ouvrages d'art (ponts...) :

Points sur les ouvrages d'arts par Monsieur Nicolas VENRIES. Le conseil départemental s'est déplacé afin de vérifier les ouvrages et va nous proposer un chiffrage pour maintenir le bon état des ponts.

- Point sur la route de Scoularoux :

Nous avons effectué une réparation sur la route amenant au village, une autre réparation est à venir. Autres travaux à effectuer sur cette même route :

Arasements des bas-côtés pour que l'eau s'écoule dans le fossé afin d'éviter de stagner sur la route et de créer des dégradations.

Attente de devis afin de traiter le « marbrage » sur pratiquement toute la longueur de la route.

A Scoularoux : Contrôler la rase venant du plateau de la Chaux en direction des habitations de Monsieur MERCIER et de Monsieur FOURNIER, et si besoin la nettoyer.

QUESTIONS DIVERSES :

- Sollicitation de l'école de Charbonnier les mines pour subvention. A voir le compte rendu financier de Charbonnier les mines. Favorable à l'attribution de la subvention.

- Questions SALAVILLE Dominique :

Concernant l'attribution de plaques de numéro de maison : dans un premier temps, nous allons faire l'inventaire des maisons qui n'ont pas de plaques.

Extinction des lampes la nuit. Le mode doit être opérationnel fin décembre.

Achat de micro-ondes pour la salle polyvalente : Effectué.

Achat de tapis pour la Mairie : En cours, demande de devis.

- Question ISSARTEL Franck :

Aménagement du carrefour rue de la Fouillouze : nous avons l'accord concernant la subvention amende de police + Dossier de consultation. Demande de devis entreprises Chastang et Colas.

Zone les Bardinoux : Pas d'amélioration pour le moment. Pas de devis effectué de la part de la commune. Souhait de faire une convention pour le terrain exploité jusqu'alors sur cette zone par TIXIDRE (MERCIER Benoît).

Ne doit-on pas refaire la route qui relie les deux places dans le cadre de leur prochaine rénovation. Réponse du conseil : Trop coûteux pour le moment.

Fin de séance : 21h30